

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 54 (1957)
Heft: 11

Rubrik: Technique apicole ; Échos de partout

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



TECHNIQUE APICOLE

Caprices de la nature

De tout temps les règles, même les plus élémentaires, voient des exceptions souvent inexplicables. Une reine qui a commencé sa ponte ne quitte plus jamais sa ruche, sauf le cas d'essaimage qui est le moyen naturel de se reproduire.

Jusqu'à l'année dernière et malgré une carrière apicole déjà longue, je n'avais encore jamais constaté d'infraction à cette règle. L'an passé, à fin juillet, une ruche est divisée pour l'élevage. La reine, âgée de deux mois, est prélevée avec 4 cadres normaux d'abeilles et couvain, mise dans une ruchette qui est transportée à 300 mètres environ de l'emplacement pour éviter trop de retours à la souche. Cet essaim de bonne force, avec des provisions suffisantes, se comporte bien, la ponte continue et les nombreux apports de pollen témoignent d'une belle activité. Quatre à cinq jours plus tard, passant à proximité vers 16 heures, une agitation anormale accompagnée d'un fort bourdonnement attire mon attention. La ruchette ouverte, un fort bruissement d'ailes des abeilles confirme l'orphelinage très récent. Aucune trace de la reine qui a disparu. Tout laisse supposer qu'elle aura succombé de mort naturelle, car lors de la dernière visite, deux jours auparavant, elle se trouvait au milieu d'un rayon où elle ne courrait aucun risque d'écrasement, lors de la manipulation.

Deux jours plus tard, j'examine la souche qui avait été mise en orphelinage lors du prélèvement de l'essaim, afin de prendre un cadre avec des cellules royales. Mais, surprise, aucune trace d'élevage, sauf quelques cellules ébauchées et abandonnées ensuite, mais la reine marquée est retrouvée dans sa ruche. Elle avait rejoint sa colonie, après une absence de quatre à cinq jours passés dans l'essaim.

L'occasion se montrait propice pour une nouvelle expérience ; la reine est prélevée à nouveau de sa ruche, où elle avait recommencé sa ponte, puis réintroduite dans l'essaim, où elle est acceptée. Ce dernier, examiné trois jours plus tard, donne à nouveau les signes d'orphelinage, mais la souche examinée a sa reine marquée qui est venue la rejoindre, après trois jours environ de nouvelle séparation.

Dans ces conditions, inutile de continuer ce petit jeu, avec cette capricieuse qui ne tient pas à quitter son lieu de naissance. C'est l'essaim qui fera l'élevage.

Pourquoi cette reine a-t-elle déserté ainsi sa colonie formée de ses propres abeilles, qui ne l'ont certes pas molestée, comme le cas

peut se produire lors de l'introduction d'une reine étrangère. La population était suffisante pour lui permettre une ponte à peu près normale en cette fin de saison. Je n'arrive pas à comprendre à quel instinct elle a obéi, pour déserter sa nouvelle demeure qui contenait des abeilles et provisions en suffisance.

Un autre cas d'anomalie à signaler.

L'année dernière, après les grands froids de février, lors de la première sortie au début de mars, deux cadavres de jeunes reines sont trouvés sur le plateau d'une ruche. Colonie perdue, pensais-je, car même si une jeune reine reste dans la ruche, la fécondation ne pourra se produire faute de mâles à cette époque de l'année. Dans ces conditions, on ne court pas grands risques de procéder à une visite prématuée, puisque la colonie est condamnée à brève échéance.

Sur un rayon, deux cellules royales sont constatées, l'une avec ouverture normale du clapet après éclosion, la seconde éventrée. Pas trace de jeune, reine, mais un début de ponte avec couvain en larve et déjà operculé, sur 2 dm². A proximité, la reine marquée de l'année précédente se promène sur le rayon et paraissant en bonne forme. La ruche est refermée, le développement normal suit son cours et cette reine, née en 1955, a survécu jusqu'à ce jour, accusant toujours une très belle activité et forte population. Alors, pourquoi cet élevage prématué pendant ce mois glacial de février, qui n'avait aucune raison d'être. Ici encore le mystère subsiste, et je n'y trouve aucune explication. Aucun signe de scindement dans la colonie n'a été observé.

M. Baillod.



ECHOS DE PARTOUT

Le contrôle de l'activité pollinisatrice des abeilles

Ce contrôle a été ingénieusement résolu par des entomologistes canadiens. En quittant leur ruche, les abeilles passent sous un distributeur de poudre fluorescente qui se dépose sur leur corps ; elles abandonnent ensuite cette poudre dans les fleurs, au cours du butinage. En explorant, la nuit venue, champs et vergers avec une lampe émettant des rayons ultraviolets, il est facile de voir quelles ont été les régions et les plantes visitées par les insectes.

Le bicentenaire de la mort de R.-A. Ferchault de Réaumur (1683-1757)

Comme il a été plaisamment remarqué, il est heureux qu'une grande artère de Paris et une importante station de métro aient

rappelé son nom dans les mémoires populaires, sans quoi il eût risqué de n'être connu aujourd'hui que d'érudits et de spécialistes.

Physicien et naturaliste, il a abordé avec un rare bonheur tous les problèmes de son temps. Pour nous, il est par-dessus tout l'auteur des *Mémoires pour servir à l'étude des insectes*, œuvre considérable, et tout à fait nouvelle en son temps, parce qu'entièrement faite sous contrôle expérimental.

Sur le plan apicole, il y a avant Réaumur la légende et la routine, le Roy et sa cour d'abeilles. Après Réaumur, il y a la Reine et ses suivantes, la connaissance de l'anatomie de l'abeille. Chaque génération complétera, mais sans les démentir, les bases données par Réaumur et avec les méthodes d'observations qu'il a indiquées.

Car, reste entière son œuvre de précurseur de génie, « un des plus grands biologistes de tous les temps », comme l'a dit le professeur Caullery dans la *Biologie de l'Abeille*.

Revue française d'Apiculture.

A propos des oiseaux indicateurs

Une expédition collecte actuellement des indicateurs vivants pour les bactériologistes qui désirent étudier comment s'opère la digestion de la cire par ces oiseaux ; leur intérêt s'explique par le fait que les mycobactéries, comme le bacille de la tuberculose, sont protégés par une coque cireuse qui fait obstacle à l'action de nombreux médicaments. Un ornithologue américain, H. Friedmann, vient justement d'achever un important travail sur la biologie des indicateurs, où sont consignées de multiples observations nouvelles sur les mœurs d'un animal auréolé de légendes. Ces curieux indicateurs réunissent une dizaine d'espèces, dont deux vivent en Indo-Malaisie et les autres en Afrique équatoriale. Toutes, à l'instar du coucou, pondent dans le nid d'un oiseau étranger, mais son occupant, au lieu d'être précipité sur le sol, est tué par les jeunes intrus au bec terminé par une paire de crochets acérés. Les indicateurs, plus friands de cire que de miel, sont surtout connus pour conduire les voyageurs, en les attirant par leur chant et leur vol caractéristiques. Et c'est là que Friedmann révèle que ce manège n'a nullement le sens qu'on lui attribuait : l'oiseau sollicitant l'aide de l'homme. En effet, dans plusieurs régions, les indicateurs s'en passent régulièrement ; par ailleurs, qu'ils soient à jeun ou repus, ils guident uniquement vers les ruches habitées, fussent-elles vides de provisions, ou vers les cadavres entourés de mouches bourdonnantes. Enfin, ils entraînent l'homme sans avoir toujours repéré une ruche à l'avance, et arrivés à sa proximité, n'en désignent jamais l'emplacement exact. L'oiseau ne serait-il pas simplement

excité par la présence d'un humain qu'il associe aux abeilles ? Son comportement est analogue vis-à-vis d'un grand amateur de miel, le ratel, dont, fait significatif, les indigènes imitent le cri lorsqu'ils suivent un indicateur.

Les mouches dansent comme les abeilles

Dans un très intéressant article paru dans la revue américaine *Science*, le prof. V.-G. Dothier nous apprend qu'il a observé chez la mouche *Phormia regina* un comportement étrangement comparable à celui de l'abeille. Rappelons que, de retour à la ruche, les ouvrières signalent les caractéristiques de la source de nectar visitée, sa richesse, sa distance et son orientation étant respectivement données par l'intensité, la durée et la direction d'une danse dont von Frisch devait découvrir la signification. On retrouve, chez la mouche, toutes ces figures, mais simplifiées. Si, au cours d'une promenade en zigzag sur une surface plate, cet insecte rencontre une goutte d'eau sucrée, une fois son repas achevé on le verra abandonner sa démarche habituelle pour effectuer une série de girations. Or, les expériences du prof. Dothier ont montré trois particularités de ce manège : l'intensité des girations est proportionnelle à la concentration en sucre de la goutte, comme l'intensité de la danse de l'abeille est proportionnelle à la richesse en nectar ; leur durée diminue si la mouche, tenue prisonnière, ne peut danser immédiatement après s'être repue, de même que, chez l'abeille, la danse est d'autant plus courte que le trajet de retour à la ruche a nécessité de temps ; enfin, les mouvements du diptère s'orientent parallèlement à la direction des rayons lumineux ou du champ de la pesanteur. Chez la mouche, tous ces actes s'enchaînent de façon stéréotypée et n'impliquent nullement la recherche intelligente de la nourriture. La danse des abeilles ne serait pas de mystérieux phénomènes nés de la ruche, mais dériverait d'un comportement individuel préexistant, amélioré au bénéfice de la vie sociale.

*Naturalia.
P. Zimmermann.*

DOCUMENTATION ÉTRANGÈRE

Une histoire de reines

Pouvons-nous vous raconter une curieuse histoire de reines ? me dit un aimable correspondant, qui, sans attendre mon acquiescement, enchaîne : Il y a deux ans, nous trouvions dans une de nos ruches une reine d'un an qui se traînait sur les cadres ; à l'observation elle